



Coulounieix-Chamiers

agenda21

Ensemble, construisons un avenir durable

n°1
Juin
2011

JOURNAL AGENDA21

Sommaire

Édito

Agenda 21 de ma ville p. 2

Lancement de la démarche	p. 2
Le développement durable, un engagement nécessaire	p. 2
Qu'est-ce que l'agenda 21 ?	p. 3
L'élaboration de l'agenda 21 de Coulounieix-Chamiers	p. 4
En attendant l'agenda 21	p. 5
Pilotage de l'agenda 21 : le comité	p. 6
La charte d'éco-responsabilité de la mairie	p. 7
La commission extra-municipale Développement Durable	p. 8

Vous avez la parole p. 10

Coup de projecteur sur p. 13



Chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce premier numéro du «Journal Agenda 21». S'engager dans la mise en place d'un agenda 21 local comme je l'ai souhaité ici à Coulounieix-Chamiers, c'est s'inscrire dans une démarche concrète et cohérente répondant aux enjeux du développement durable : c'est agir pour notre avenir commun et celui des générations futures. Bâtir un agenda 21, c'est mettre en œuvre un projet politique fondé sur la protection de l'environnement, le développement économique responsable, et l'équité sociale.

Un productivisme débridé et une mondialisation dérégulée détruisent chaque jour un peu plus nos écosystèmes. Changement climatique, pollutions, diminution des ressources naturelles et de la biodiversité... voici les effets d'un mode de production et de consommation qui est de nature à remettre en cause la vie sur la planète. Pour l'avenir de nos enfants il est impératif de corriger les dérives en adoptant un nouveau modèle de développement.

En tant qu'élu local, ma responsabilité est engagée pour qu'à l'échelle de la commune des actions soient mises en place, en agissant pour l'emploi, l'aménagement du territoire, en renforçant les solidarités en faveur des plus fragiles, tout en veillant à valoriser notre environnement et notre cadre de vie. Grâce à cette nouvelle parution, «Journal Agenda 21» nous souhaitons rendre compte avec pédagogie et transparence des avancées en matière de développement durable sur le territoire communal. Vous y trouverez aussi des informations pratiques ainsi que des témoignages.

L'organisation et l'aménagement de l'espace, le développement socio-économique, la maîtrise des transports, l'éco-gestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets, la lutte contre la précarité et l'exclusion, le rapprochement entre élus et citoyens, sont autant d'axes majeurs que je souhaite ardemment voir traités pour nous permettre de construire, ensemble, un avenir durable !

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE



L'AGENDA 21

Lancement de la démarche



Le développement durable : un engagement nécessaire

Le développement durable correspond à la volonté de se doter d'un nouveau projet de société pour remédier aux excès d'un mode de développement économique dont les limites sont devenues de plus en plus perceptibles. Il repose sur l'idée que nous nous situons à un tournant de l'histoire et que nous ne pouvons pas continuer avec les politiques actuelles qui creusent l'écart entre pays riches et pays pauvres et qui mettent en péril les écosystèmes dont nous dépendons pour survivre. La lutte contre les inégalités, l'exclusion, doivent être intégrées aux logiques de développement tout comme la préservation de l'environnement et la performance économique.

La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, au Sommet de la Terre de Rio en 1992, consacre le terme de développement durable. 173 États adoptent un texte fondateur «La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement» et signent un programme d'action pour le XXI^e siècle, l'agenda 21. Ce programme définit les principes de conciliation des trois piliers du développement durable : la protection de l'environnement, l'efficacité économique, l'équité sociale.

Le développement durable est un projet ambitieux, une nouvelle façon de penser qui s'appuie sur l'Homme, la solidarité, la participation, le principe de précaution et de responsabilité. En respectant l'environnement, en préservant les ressources naturelles, en recherchant une efficacité économique à long terme et en y intégrant la dimension sociale, il vise à garantir un développement équilibré et plus équitable.

DE MA VILLE



S'informer

L'Observatoire national des Agendas 21 locaux : <http://observatoire-territoires-durables.org>

Réseau Graine Aquitaine :
réseau régional d'éducation à l'environnement :
<http://www.graine-aquitaine.org/>



« Organiser un événement éco-responsable en Dordogne ».

Quelles sont les options à la disposition de tout organisateur de manifestation en Dordogne, qu'il soit associatif, collectif ou particulier ? Guide pratique édité par le conseil général de la Dordogne pour prendre en compte les questions d'alimentation, de déchets, d'énergie.

Téléchargeable en ligne : <http://agenda21.cg24.fr/>



Qu'est-ce qu'un agenda 21 ?

L'agenda 21 est un programme d'actions pour le 21^e siècle, définissant des objectifs et surtout des moyens de mise en œuvre d'une politique de développement durable. Le terme «agenda 21» fait référence à l'agenda 21 mondial adopté en 1992 lors du sommet de Rio organisé par l'ONU. C'est un outil permettant de lier le développement économique au développement social et à la préservation des ressources naturelles en intégrant la démocratie participative à toutes les étapes du projet. L'objectif premier d'un agenda 21 est le développement durable du territoire, à partir de ses atouts et de ses faiblesses. Il doit permettre de :

- répondre aux besoins essentiels des habitants les plus démunis (logements, alimentation, santé, éducation, culture...)
- renforcer la cohésion sociale et la solidarité ;
- lutter contre le changement climatique ;
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles ;
- favoriser de nouveaux modes de développement plus responsables.

Il est bâti à partir d'un diagnostic du territoire qui prend en compte les données objectives caractéristiques de la commune en matière de développement durable, ainsi que les perceptions et les attentes des habitants et des acteurs locaux sur les thèmes suivants : l'organisation et l'aménagement de l'espace, la gestion des ressources naturelles, le développement social et la santé, les activités économiques et l'emploi, les déplacements et la mobilité, la culture et le patrimoine, la démocratie locale.

Ces deux types d'informations (objectives et subjectives) permettent de définir un projet pour l'avenir, décliné en actions prioritaires qui constituent le document «Agenda 21» de la commune.

L'AGENDA 21

L'élaboration de l'agenda 21 de Coulounieix-Chamiers

L'ensemble des acteurs du territoire est concerné par l'agenda 21. La concertation et la participation sont des éléments majeurs de son succès. La participation se fait au travers de plusieurs instances : le comité 21, le comité technique et ses groupes de travail, la commission extra-municipale Développement Durable, et sur les débats publics et Forum 21 à destination de tous. Des enquêtes auprès des habitants, des associations ou des élèves des établissements scolaires pourront permettre de recueillir leur vision du territoire et leurs aspirations quant à son devenir.

Les élus valideront formellement chaque étape du projet. Il tiendra compte de ce que les acteurs proposeront dans le cadre des compétences de la municipalité, en cohérence avec les politiques des autres institutions et dans un souci de l'intérêt collectif.

La réalisation du premier programme d'actions de l'agenda 21 prendra environ 24 mois.

L'agenda 21 n'a pas un caractère obligatoire, c'est un programme d'actions volontaire, cependant l'État a mis en place un dispositif de reconnaissance spécifique. Le titre «Agenda 21 local France» est décerné pour 3 ans si l'expertise est favorable. Une centaine a été reconnue à ce jour, mais environ 850 collectivités locales ou territoires ont initié une démarche agenda 21 en France.

Les agendas 21 en France : www.agenda21france.org

Sur cette photo :
Première réunion
du comité 21,
le 4 avril 2011

DE MA VILLE



En attendant l'agenda 21...

La commune est déjà engagée dans de nombreuses «actions durables». Afin d'améliorer notre quotidien, les questions de santé, solidarité et de préservation de l'environnement sont intégrées dans de nombreux projets communaux.

- **Démocratie participative** : permettre à tous de participer à la vie de la commune et prendre part aux différents projets, tel est le souhait de la municipalité, avec notamment la mise en place de la commission extra-municipale Développement Durable et Cadre de Vie qui se réunit très régulièrement.

- **Sensibilisation et information** : cette année Coulounieix-Chamiers a participé à la semaine du développement durable en organisant une projection suivie d'un débat autour de la grande distribution. La journée M'Ta Planète est reconduite pour la troisième fois le 18 Juin 2011. Enfin, il est à noter qu'il existe une rubrique «Développement durable» sur le site internet de la mairie.

- **Environnement et cadre de vie** : l'utilisation des pesticides à été réduite pour l'entretien des espaces verts et la pratique de l'ensemencement de friches fleuries est adopté. Le cadre de vie à été valorisé avec de nombreuses plantations d'arbres (av. du Général De Gaulle, av. Churchill, place des Justes Parmi les Nations). Enfin, en partenariat avec la mairie, le Conseil municipal enfant a permis l'utilisation de composteurs collectifs près des restaurants scolaires Eugène Le Roy et Louis Pergaud. Les repas servis par la cuisine centrale sont bio deux fois par mois et leur distribution à domicile se fait maintenant en véhicule électrique !

- **Création d'une économie solidaire et responsable** : la régie de quartier est sollicitée pour de nombreux travaux municipaux, la commune s'est également investie pour l'installation de l'épicerie solidaire, l'Épicerie 24. Enfin, elle participe activement à l'étude pour la mise en œuvre du centre «Écopôle» de Cré@vallée en partenariat avec la CAP.





L'AGENDA 21 DE MA VILLE

Pilotage de l'agenda 21 : le comité 21

Lundi 4 avril s'est tenue la première réunion du comité 21, instance de pilotage de l'agenda 21 de la commune, sous la présidence du maire et du maire adjoint au Développement Durable et au Cadre de Vie. Un représentant technique de la CAP et du Conseil Général ont également participé à la réunion. Le comité 21 a étudié le plan de fonctionnement des instances de concertation décrivant l'organisation, les rôles et les responsabilités des acteurs du projet agenda 21.

Les points suivants ont été discutés en amont par la commission extra-municipale Développement Durable, et validés par le comité 21 :

- Afin de maintenir une lisibilité entre une vision politique et une vision technique des principes de la déclaration de Rio, les instances décisionnelles sont composées d'un comité de pilotage nommé comité 21 secondé par un groupe de travail inter-services ouvert aux partenaires extérieurs nommé comité technique. Ainsi, pendant la phase de mise en œuvre des actions, les élus continuent à se rencontrer dans le cadre du «comité de pilotage» du projet, tandis que les services de la commune échangent au sein du «comité technique».
- La commission extra-municipale Développement Durable ouverte à tous, et un groupe de «référénts développement durable» représentant les services, viennent compléter le dispositif participatif de ce programme. Le suivi et l'évaluation de l'agenda 21 local se feront dans une logique d'amélioration continue.
- L'agenda 21 colomniérois vise à terme la labellisation «agenda 21 local France». À ce titre il s'inscrit tout au long de la démarche dans la stratégie nationale de développement durable. Cela impose donc que l'organisation du pilotage soit rationnelle, acceptée par tous les acteurs, que la participation des habitants soit recherchée et l'évaluation des actions partagée. La ville travaillera en articulation avec les agendas 21 de la CAP et du Conseil Général et s'appuiera sur des experts extérieurs pour favoriser la mise en place d'un partenariat dans le pilotage et la conduite technique du projet.
- L'exemplarité municipale, qui consiste à intégrer le développement durable dans les projets et pratiques dans la mairie, sera le premier travail mené. Il se concrétisera par l'adoption d'une charte d'éco-responsabilité.

Le comité 21 a pour objectifs :
- de fixer les lignes directrices de l'agenda 21 de la commune,
- de valider les différentes phases de son élaboration après consultation des autres instances.



La charte d'éco-responsabilité de la mairie

En juin 2003, le gouvernement a adopté une stratégie nationale de développement durable incitant entre autres les collectivités territoriales à engager des démarches d'éco-responsabilité. Les collectivités contribuent aux déséquilibres environnementaux par leurs activités et leur fonctionnement quotidien.

Les services municipaux débutent un travail visant à faire évoluer le fonctionnement interne de la mairie. Il concerne les points suivants :

- la politique d'achats ;
- la réduction des consommations d'énergies, de ressources ;
- l'amélioration de la gestion du patrimoine bâti et non bâti ;
- la gestion des déplacements ;
- la sensibilisation et la formation au développement durable du personnel.

La démarche éco-responsable de la municipalité se concrétisera par l'adoption d'une charte fin 2011, qui constituera le volet interne de l'agenda 21. L'objectif est de mettre en valeur l'existant et de travailler en interne sur les points faibles avant d'associer tous les acteurs de la ville (habitants, associations, entreprises...) au développement durable de Coulounieix-Chamiers.



Ci-dessus :
Les agents municipaux prennent possession du nouveau bus le 4 octobre 2010



L'AGENDA 21

La commission extra-municipale Développement Durable :

Première commission extra-municipale mise en place, elle se réunit régulièrement sous la présidence de Francis Cortez, maire adjoint au Développement Durable et Cadre de Vie.

Que vous habitiez Coulounieix-Chamiers ou que vous travailliez sur le territoire communal, vous êtes bien placés pour connaître les problématiques de la ville. Afin d'associer le plus grand nombre aux projets de développement durable, une commission extra-municipale existe.

C'est le lieu des échanges entre élus, habitants, représentants d'associations, sur les nombreuses thématiques liées au développement durable. La commission est associée très étroitement à divers projets tels que la journée M'ta Planète, l'agenda 21, le plan local d'urbanisme...

Vous souhaitez avoir plus d'informations, vous avez des propositions à faire sur des thématiques en lien avec le développement durable (mobilité, urbanisme, environnement, économie responsable ou territoire et solidarité) ?

N'hésitez pas et faites-nous part de vos idées, par écrit, ou en participant aux prochaines réunions de la commission. (Voir ci-contre)

Participer c'est quoi ?

La participation se distingue de l'information, de la consultation et de la concertation. Il s'agit de s'associer à la vie de la commune, à ses projets. Cette participation peut permettre d'apporter des éléments, des propositions au débat municipal. Toutes les contributions sont les bienvenues.

DE MA VILLE

Ci-dessous :

Les participants à la commission du 5 mai dernier ont largement débattu du méthaniseur



Pour écrire, s'inscrire et recevoir les invitations, les comptes-rendus, contactez Mariette Lavigne :
m.lavigne@coulounieix-chamiers.fr
tél. 05.53.35.57.76



VOUS AVEZ LA PAROLE

2011, début de l'agenda 21, en commençant par l'élaboration de la charte d'éco-responsabilité du service public municipal. Les premiers concernés par l'agenda 21 sont donc les personnes qui travaillent à la Mairie. Parole à trois d'entre eux : Guillaume, stagiaire, étudie la possibilité d'un village éco-touristique sur la commune, Oumel, du service vie associative et Patrick, des services techniques.

JAG 21 : Nous avons commencé à changer nos comportements. Que faites-vous déjà pour le développement durable ? ...dans votre travail ?

Guillaume : «Je n'imprime pas tous les documents, je les laisse en format numérique, pour des économies de papier, d'encre et d'électricité. Je fais du covoiturage depuis un an car mon budget de trajets maison-fac était de 70€ minimum par semaine. Je me suis inscrit sur le site «covoiturage.fr». C'est facile à utiliser et les économies sont immédiates. J'utilise les fournitures de bureau jusqu'au bout. Ça me tient à cœur de garder les mêmes objets pour le côté sentimental et pour éviter les dépenses « gadget » (avoir le stylo, le portable dernier cri). Je programme mon ordinateur pour une veille automatique toutes les 20 minutes. Je pense que j'adapte à l'âge adulte des comportements qui m'ont été inculqués par mes parents comme éteindre la télévision, les lumières...».



Guillaume,

«...j'adapte à l'âge adulte des comportements qui m'ont été inculqués par mes parents...»



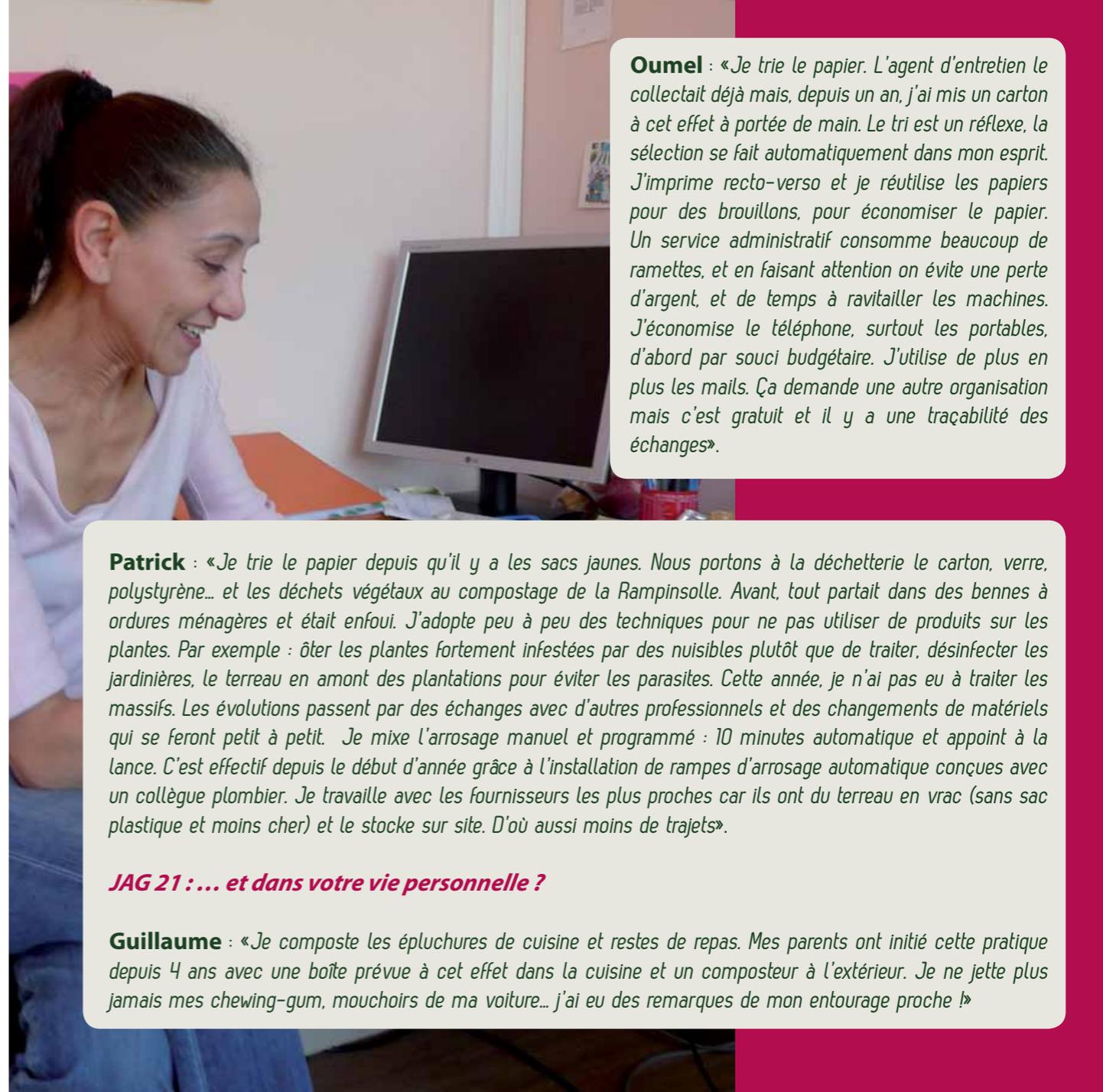
Oumel,

«Plutôt redécouvrir les «recettes de grand-mère» que de faire le jeu des grands industriels»



Patrick,

«Je composte pour mon jardin tous les déchets d'origine végétale de cuisine et du jardin»



Oumel : «Je trie le papier. L'agent d'entretien le collectait déjà mais, depuis un an, j'ai mis un carton à cet effet à portée de main. Le tri est un réflexe, la sélection se fait automatiquement dans mon esprit. J'imprime recto-verso et je réutilise les papiers pour des brouillons, pour économiser le papier. Un service administratif consomme beaucoup de ramettes, et en faisant attention on évite une perte d'argent, et de temps à ravitailler les machines. J'économise le téléphone, surtout les portables, d'abord par souci budgétaire. J'utilise de plus en plus les mails. Ça demande une autre organisation mais c'est gratuit et il y a une traçabilité des échanges».

Patrick : «Je trie le papier depuis qu'il y a les sacs jaunes. Nous portons à la déchetterie le carton, verre, polystyrène... et les déchets végétaux au compostage de la Rampinsolle. Avant, tout partait dans des bennes à ordures ménagères et était enfoui. J'adopte peu à peu des techniques pour ne pas utiliser de produits sur les plantes. Par exemple : ôter les plantes fortement infestées par des nuisibles plutôt que de traiter, désinfecter les jardinières, le terreau en amont des plantations pour éviter les parasites. Cette année, je n'ai pas eu à traiter les massifs. Les évolutions passent par des échanges avec d'autres professionnels et des changements de matériels qui se feront petit à petit. Je mixe l'arrosage manuel et programmé : 10 minutes automatique et appoint à la lance. C'est effectif depuis le début d'année grâce à l'installation de rampes d'arrosage automatique conçues avec un collègue plombier. Je travaille avec les fournisseurs les plus proches car ils ont du terreau en vrac (sans sac plastique et moins cher) et le stocke sur site. D'où aussi moins de trajets».

JAG 21 : ... et dans votre vie personnelle ?

Guillaume : «Je composte les épluchures de cuisine et restes de repas. Mes parents ont initié cette pratique depuis 4 ans avec une boîte prévue à cet effet dans la cuisine et un composteur à l'extérieur. Je ne jette plus jamais mes chewing-gum, mouchoirs de ma voiture... j'ai eu des remarques de mon entourage proche !»

Oumel : « J'économise ce que j'utilise, ne pas gâcher est inscrit dans mon éducation. Aujourd'hui, les premiers prix des fournitures de rentrée scolaire sont peu coûteux mais vite inutilisables, même parfois dangereux... ce n'est pas « durable » et c'est indécent. J'utilise peu de produits ménagers : savon, alcool ménager, sels à la vapeur. Je ne veux pas acheter les nouveautés, qui sont des effets de mode, pas plus efficaces. Plutôt redécouvrir les « recettes de grand-mère » que de faire le jeu des grands industriels. J'achète mes légumes auprès de producteurs locaux, sur conseil d'un ami. C'est agréable et on permet le maintien de productions de proximité ».

Patrick : « Je trie depuis 15 ans. Ce n'est pas difficile, la maison est équipée pour recueillir les différents déchets. Les sacs jaunes sont enlevés devant chez moi : la ferraille, les huiles de vidange etc... vont à la déchetterie : le verre dans le container de ma rue. Je composte pour mon jardin tous les déchets d'origine végétale de cuisine et du jardin. Un composteur ne coûte pas grand chose à construire. Je fais plus attention à éteindre la lumière. Le déclencheur est le prix de l'énergie ! J'ai changé le mécanisme de chasse d'eau pour économiser l'eau. La commercialisation des matériels à économie de fluides incite et facilite le changement ».

Retrouvez l'intégralité des interviews sur le site de la mairie : des propositions de nouvelles pratiques, ce qu'ils attendent de l'agenda 21 de la commune... à commencer par la charte d'éco-responsabilité.
www.coulounieix-chamiers.fr
rubrique Développement durable

COUP DE PROJECTEUR



Voir

« Tous comptes faits »

Film d'Agnès Denis sur les rapports entre grande distribution et producteurs. Des agriculteurs et des ouvrières confient leurs difficultés et leur impuissance face à cette mécanique bien huilée qui les lamine et les élimine. Des voix issues de divers secteurs s'élèvent contre cette « hyper-puissance », des initiatives citoyennes se dressent sur son chemin, des politiques et des économistes pointent ses excès.
Référence et extrait sur <http://www.filmsdocumentaires.com>



Lire

« 10 minutes pour la planète »

Anne Tardy nous donne plus de 400 conseils pour faire des économies et pour respecter notre planète dans l'intérêt de nos enfants.
Editions Flammarion (2008) et Poche Marabout (2010).



« No impact man »

Le défi de Colin Beavan : vivre un an en plein cœur de Manhattan, au 9^e étage d'un building, en réduisant au maximum son empreinte environnementale. Premier challenge : convaincre sa femme de jouer le jeu.
Éditions Fleuve noir (2010).



« La décroissance, une idée pour demain »

Timothée Duverger pose les enjeux qu'affronte notre société qui devra rechercher des alternatives pour inventer un modèle capable d'engager un changement de trajectoire.
Editions Sang de la Terre (2011).



Participer



... à la 3^e édition de la **journée M' ta planète**, samedi 18 juin 2011. Cette année, la journée éco-citoyenne organisée par la Ville de Coulounieix-Chamiers sera consacrée au thème « consommer autrement ». Des stands, des animations autour de l'alimentation,

du jardinage, de l'éco-citoyenneté, un repas bio et local le midi, un espace détente avec une buvette, des ateliers particuliers pour les enfants, les jeunes. Une conférence-débat traitera de l'empreinte écologique générée par l'alimentation. En fin d'après-midi, la remise du concours « éco-gestes » suivie d'un apéro-concert. Entrée libre et gratuite de 10 à 20 h. Pour participer au concours « éco-gestes », contactez la mairie. Le programme détaillé sera distribué dans l'agenda des manifestations de juin.

... à l'agenda 21 de la **Communauté d'Agglomération Périgourdine**. Le 4 avril, les élus de la CAP ont proposé aux habitants et associations de l'agglomération de contribuer au travail mené autour de 4 défis pour une Agglomération Durable. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site internet de la CAP www.agglo-perigueux.fr, en suivant le chemin « Agenda 21 > Je participe ». Vous êtes invités à laisser vos commentaires sur chaque défi lancé « Défi 1 : Montrer l'exemple », « Défi 2 : Agir de manière éco-responsable », « Défi 3 : Créer les conditions de la solidarité », « Défi 4 : Accompagner le changement ». L'ensemble des contributions viendra alimenter la réflexion menée par les différents groupes de travail mobilisés autour du projet agenda 21.

M'TA PLANETE

Journée éco-citoyenne
Développement durable

thème : «Consommer autrement»

Stands / Expositions / Buvette

Conférence - débat sur l'alimentation

Animations / Ateliers pédagogiques

Repas bio et local le midi (5€ adultes / 2€ enfants)

Concours «Eco-gestes»

Apéro musical offert par la mairie (18h)

samedi 18 juin 2011

10h - 20h

**Château des Izards
Coulounieix-Chamiers**

Entrée gratuite

www.coulounieix-chamiers.fr

▲ Infos au 05.53.35.57.76 / m.lavigne@coulounieix-chamiers.fr